

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

259154 - La récompense réservée à celui qui dit: il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah qui n'a point d'associé. La royauté et la louange Lui appartiennent. Il est capable de tout.

question

Est-il vrai que si nous disons il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah qui n'a point d'associé. La royauté et la louange Lui appartiennent. Il est capable de tout. cent fois à des intervalles répétés, nous obtenons la récompense citée dans ce hadith: il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah qui n'a point d'associé. La royauté et la louange Lui appartiennent. Il est capable de tout. cent fois en un jour est comme celui qui a affranchi dix esclaves et aura inscrit en sa faveur cent bienfaits et cent mauvaises actions lui seront effacées et la formule lui servira de protection contre Satan tout au long de la journée et jusqu'au soir. Et personne n'aura mieux fait que lui sauf quelqu'un qui en aurait fait plus.»? Peut-on concilier le hadith précité et ce hadith: « celui qui affranchit un esclave musulman, Allah sauvera de l'enfer tous ses organes y compris son sexe. »?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, al-Boukhari (3293) et Mouslim (2691) ont cité un hadith rapporté par Abou Hourayrah (p.A.a) selon lequel le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « celui qui dit: il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah qui n'a point d'associé. La royauté et la louange Lui appartiennent. Il est capable de tout. » cent fois en un jour est comme celui qui a affranchi dix esclaves et aura inscrit en sa faveur cent bienfaits et cent mauvaises actions lui seront effacées et la formule lui servira de protection contre Satan tout au long de la journée et jusqu'au soir. Et personne n'aura mieux fait que lui sauf quelqu'un qui en aurait fait plus. » Le hadith ne mentionne

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

pas la condition de répéter la formule cent fois successivement pour avoir le mérite indiqué. Il paraît que l'affaire est l'objet d'une grande latitude et qu'il suffit de dire la formule en un jour, même sans en assurer la succession.

An-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «le sens apparent des termes du hadith laisse croire que celui qui dit la formule cent fois en un jour de manière successive ou pas, au cours d'une seule séance ou pas, au début et à la fin de la journée, obtiendra la récompense en question. Cependant, il demeure préférable de la répéter successivement au début de la journée afin de bénéficier de la protection tout au long de la journée. » Extrait de commentaire d'an-Nawawi su Mouslim (17/17) .

Deuxièmement, des hadiths reçus du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) incitent vivement à la libération des esclaves. C'est le cas de ce qui est rapporté par al-Boukhari (6715) et Mouslim (1509) d'après Abou Hourayrah selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « celui qui affranchit un esclave musulman, Allah sauvera de l'enfer tous ses organes y compris son sexe. »

Ahmad (15417) a rapporté d'après Sahl ibn Hounayf que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « celui qui aide un esclave à se racheter sera abrité à l'ombre d'Allah dans un jour où il n'y aura pas d'autres ombres. »

Aucune contradiction n'existe entre les deux hadiths pour nécessiter leur conciliation. Le hadith qui traite du mérite du tahlil se présente en ces termes: « celui qui dit: il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah qui n'a point d'associé. La royauté et la louange Lui appartiennent. Il est capable de tout. » cent fois en un jour est en droit d'espérer en termes de récompense et de mérite et de protection contre l'enfer ce qu'espère celui qui a affranchi un esclave musulman. Al-Qadi Iyadh (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) l'a bien clarifié. Voir charh an-Nawawi alaa Mouslim (17/18) Le même hadith n'évoque pas ce qui est à espérer pour celui qui a affranchi un esclave

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

musulman. Cela est mentionné dans l'autre hadith qui explique qu'Allah sauve de l'auteur de l'affranchissement tout organe correspondant à un organe de l'affranchi. La grâce d'Allah est immense et Sa générosité incommensurable.

Ibn Radjab (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « pratique du tawhiid conduit à la libération des esclaves et celle-ci entraîne la protection contre l'enfer puisqu'il est affirmé dans le Sahih que le fait de dire la formule ci-dessus citée cent fois équivaut à la libération de dix esclaves. Il est aussi rapporté de source sûre que celui qui la dit dix fois est comme celui qui libère quatre esclaves issus de la descendance d'Ismaïl.

On lit dans les Sunan d'Abou Dawoud et ailleurs un hadith d'Anas selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « celui qui dit au matin et au soir: Seigneur, ce matin, je Te prends pour témoin et prends les porteurs de Ton trône pour témoins et prends toutes Tes créatures pour témoins que Tu es Allah et nul ne l'est en dehors de Toi et que Muhammad est Ton esclave et Messenger » Allah libérera son quart de l'enfer. S'il le répète deux fois, Allah libère sa moitié de l'enfer. S'il le dit trois fois, Allah libère ses trois quarts de l'enfer. S'il le dit quatre fois, Allah le libère de l'enfer. » Extrait de Lataaif al-maarif,p.283.

Aussi, ce grand mérite doit-il être le motif de chercher à faire davantage de biens avec une ardeur qui exclut toute torpeur ou paresse ou étonnement ou banissement de cette immense grâce et cette récompense réservées à celui qui s'attelle à l'accomplissement des actes de piété.

Allah le sait mieux.